

INFOS

Le ras-le-bol des professeurs de langue...

Dès le mois de mars 2013 le SNCL-FAEN dénonçait dans son bulletin national les nouvelles modalités de passation des épreuves de Langue vivante en contrôle continu et mettait en garde les collègues contre la charge de travail très lourde qui allait en découler.

Depuis cette date les professeurs de LV ont pu se rendre compte des conséquences de ces nouvelles épreuves et constater que les craintes du SNCL-FAEN se sont avérées exactes : la situation est même devenue insupportable pour certains de nos collègues obligés de bâtir des sujets, de faire passer les épreuves de compréhension en février puis les épreuves d'expression orale en mai dernier, tout cela sans décharge de service et sans aucune rémunération supplémentaire.....

Le SNCL-FAEN avait également mis en garde sur les risques liés au Contrôle en Cours de Formation (CCF) : perte de l'anonymat et conditions souvent inégalitaires d'une académie à une autre, d'un établissement à un autre, les sujets n'étant plus nationaux.

Nous devons tous réagir et dénoncer cette situation. C'est pourquoi le SNCL-FAEN

demande à tous les professeurs de signer une pétition pour que ces épreuves retrouvent un caractère national, et anonyme et pour que les professeurs soient rémunérés en tant que membre de jury.

ENSEMBLE FAISONS EVOLUER CETTE EPREUVE DANS L'INTERET DES ELEVES ET DES EXAMINATEURS

Avec le SNCL-FAEN, je demande :

- ⇒ *Le respect du caractère national et anonyme des épreuves y compris en compréhension et en expression orales,*
- ⇒ *Une prise en compte de la rémunération de ce travail comme dans tout examen à caractère national sous la forme d'une indemnité d'examen,*
- ⇒ *Une reconnaissance de la charge de travail supplémentaire sous la forme de temps dégagé pour permettre la préparation des sujets,*
- ⇒ *Un meilleur cadrage national et de meilleures conditions de passation pour les élèves.*
- ⇒ *La création d'une banque de données de sujets utilisable par les professeurs de langue.*

JE SIGNE LA PETITION

www.sncl.org

NOUS CONTACTER

Syndicat National des Collèges et des Lycées

Informez-vous régulièrement

Syndicat affilié à la F.A.E.N.

13, avenue de Taillebourg
75 011 PARIS



Tél. : 01 43 73 21 36
Mèl : sncl@wanadoo.fr



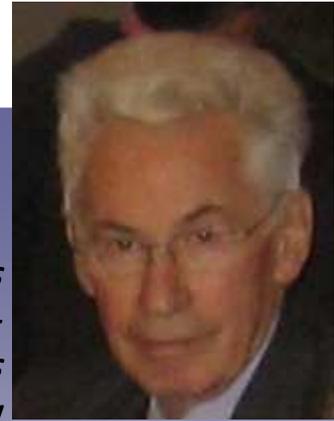
www.sncl.org



www.faen.org



Le SNCL est en deuil...



C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris le décès d'André ZILBER, cofondateur du syndicat et qui fut son Secrétaire général de 1963 à 1987.

Né le 13 juillet 1928, André Zilber est décédé le 10 juin 2013 à l'âge de 84 ans.

C'est sous sa direction que le SNC et ses équipes militantes déterminées obtinrent que le collège soit créé et s'émancipe de l'école primaire. C'est encore à cette époque que le collège fut doté d'un corps spécifique, celui des PEGC, qui remplaça les instituteurs en collège.

C'est au cours des années 70 que le SNC joua un rôle de premier plan dans la démocratisation du collège et l'émergence d'une école moyenne qui reste pourtant à établir formellement.

Nombre de nos concitoyens doivent aujourd'hui au SNC et à ses militants, au premier rang desquels figure André ZILBER, une partie de ce que l'Ecole de la République leur a apporté.

C'est une très grande fierté pour nous et le SNCL rendra l'hommage qui lui est dû à ce militant d'exception.

Tous ceux qui veulent témoigner de leur émotion, de leur sympathie, de leur gratitude envers André ZILBER et présenter leurs condoléances à sa famille peuvent adresser un courrier ou un courriel au siège national.

Nous réaliserons un recueil de ces différents témoignages qui demeurera dans les archives du siège national et dont une copie sera remise à la famille, que nos pensées accompagnent dans ce moment douloureux.

Sauvons les lettres classiques !

Alors que les initiatives se multiplient dans la presse et sur les réseaux sociaux pour appeler à une révision du projet de nouveau Capes de lettres (englobant les anciens Capes de lettres modernes et de lettres classiques), le SNCL a décidé de contribuer à la lutte en faisant parvenir une pétition engagée à destination du ministre Peillon.

La nouvelle mouture de ce concours serait en effet extrêmement dissuasive pour les étudiants, alors même que le recrutement des futurs professeurs de lettres classiques est en crise dans notre pays, et tandis que le nombre d'élèves désireux de suivre ces enseignements, lui, reste constant.

A terme, une telle pénurie pourrait entraîner la disparition de l'enseignement du latin et du grec dans le système éducatif public.

Si vous souhaitez apporter votre soutien et signer la pétition, rendez-vous sur notre site internet, copiez le texte pré-rédigé proposé en ajoutant votre nom, votre prénom et votre académie d'origine, puis adressez-nous l'ensemble par mail à l'adresse suivante :

sncl@wanadoo.fr

